

14^{ème} VIDE GRENIER DU TTACC 86 - 15 SEPTEMBRE 2024
- RÈGLEMENT -

ART 1 : Le club de Tennis de Table Poitiers TTACC 86 est l'organisateur du vide grenier se tenant à Fontaine Le Comte (Esplanade de la Mairie) le 15 septembre 2024 de 8h à 18h. L'accueil des exposants débute à **07h00**.

ART 2 : Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui sera attribué le jour de la manifestation par les organisateurs.

ART 3 : Compte tenu de la situation sanitaire, Le respect des gestes barrières sera mis en place et le port du masque sera obligatoire.

ART 4 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des litiges tels que perte, vol, casse ou autres détériorations.

ART 5 : L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

ART 6 : Les objets invendus ne devront pas être abandonnés sur le terrain à la fin de journée. L'exposant s'engage donc à rapporter ses invendus ou les emporter à la décharge. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes.

ART 7 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

ART 8 : Aucun exposant professionnel ne sera accepté.

ART 9 : Pour des raisons de sécurité, toute vente de produits alimentaires est interdite.

ART 10 : En cas de non présence le jour même du vide grenier, aucun remboursement ne sera effectué.

ATTESTATION - INSCRIPTION

14^{ème} Vide grenier du 15 Septembre 2024 à Fontaine Le Comte (Esplanade de la Mairie)

Nom : Prénom :

Né(e) le : à (Département)

Adresse :

CP : Ville :

Tel : E-mail :

Numéro de la pièce d'identité :

Délivrée le : Par :

N° immatriculation de mon véhicule (**5 mètres minimum pour une voiture** (sauf monospace) **et 7 mètres minimum pour une voiture + remorque ou camion ou monospace**) :

Ci-joint le règlement de :€ pour l'emplacement d'une longueur de :mètre(s) (2€/ml)

Les chèques sont à l'ordre du Poitiers TTACC 86.

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur ne pas être un commerçant, ne vendre que des objets personnels usagés (article L310-2 du code du commerce) et ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal).

Renvoyez cette « attestation-inscription » dûment remplie ainsi que le règlement à :

Vide grenier 2024 - Mme ARANDEL - 1 rue du stade - 86240 Fontaine le Comte
ou TTACC 86 - 156 route de Parthenay 86000 Poitiers

. Cette attestation sera également jointe au registre de la Mairie de Fontaine le Comte.

Fait à : Le : Signature :

J'ai eu connaissance de ce vide grenier par :

- | | | | |
|-----------------------------------|--|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Internet | <input type="checkbox"/> Tracts | <input type="checkbox"/> Banderoles | <input type="checkbox"/> Petits panneaux |
| <input type="checkbox"/> Affiches | <input type="checkbox"/> Bouche à oreilles | <input type="checkbox"/> Presse | |